

ANNEXE E- : Accord de Rattachement au Périmètre-RPD de l'ensemble des sites [d'INJECTION en OA / SOUTIRAGE] pour lequel le RE est désigné dans un contrat GRD-RE

[nom_société] société [forme], dont le siège social est situé à _____, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de _____ sous le numéro _____,

en sa qualité de Responsable d'Équilibre, titulaire d'un Accord de Participation N° RE_XX_XXXX conclu avec RTE en date du JJ/MM/AAAA, et d'un contrat GRD-RE N° RE : AAAA-XX conclu avec le GRD en date du JJ/MM/AAAA,

représentée par _____, [fonction], dûment habilités à cet effet,,

d'une part

et

Société la SICAE de PRECY SAINT MARTIN société anonyme, dont le siège social est situé à TROYES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 780 323 655, représentée par M. Aurélien PÂRIS, Directeur, dûment habilité(e) à cet effet,

d'autre part,

Convient que les sites [d'Injection en OA / soutirage] (dont la liste est jointe en annexe) seront rattachés au périmètre RPD du RE XXXX (code EIC : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX) à compter du JJ/MM/AAAA.

Fait en 2 exemplaires originaux,
A Piney, le XXX

Pour [nom_société]

Pour la SICAE de PRECY SAINT MARTIN

[nom_représentant]

Aurélien PÂRIS

[fonction]

Directeur

Copie au GRD

